

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Abonnement continu, sauf avis contraire... Roubaix, Tourcoing...

ROUBAIX, 1^{er} JUIN 1870

Le Corps législatif a pu se croire, pour le moment, dans la séance de lundi, transformé en une section de l'Académie des sciences.

de l'Académie de médecine ayant pour objet de faire disparaître les doutes qui peuvent exister sur l'efficacité de la vaccination; tout ce que l'administration peut faire, c'est de recommander ce moyen et de mettre chacun en mesure de le pratiquer...

du soin de défendre la société et de les défendre eux-mêmes les conservateurs se sont aperçus que, malgré tout son bon vouloir, le gouvernement était au-dessous de cette double tâche...

pas que ce n'est que par elles que l'on aura raison des sociétés secrètes qui minent et sapent dans l'ombre l'ordre social! Vous annoncez l'intention de poursuivre l'Internationale, qui unit un certain nombre d'ouvriers européens dans une sorte de franc-maçonnerie contre le capital; et nous, nous vous disons que vos efforts seront vains...

Notre ambassadeur à Londres, M. de Lavallette, qui est venu passer quelques jours à Paris, va repartir pour rejoindre son poste.

Or, M. Jules Ferry n'a fait qu'effleurer le point délicat controversé: il croit, lui, à l'efficacité de la revaccination; M. Granier de Cassagnac et quelques-uns de ses amis paraissent disposés à soutenir la thèse contraire.

Nous avons lu avec une attention soutenue, dans la sténographie du Journal officiel, le discours prononcé par M. Emile Ollivier, dans la séance du Corps législatif du 27 mai, en réponse à l'interpellation sur la dissolution du Comité plébiscitaire.

Nous sommes donc en France plus de sept millions de citoyens qui veulent l'ordre et la liberté, tandis qu'à peine peut-on en compter un million et demi, généralement plus âgés que foncièrement méchants, qui croient la liberté possible sans l'ordre.

Vous voulez combattre efficacement l'Internationale, la Marianne et autres associations ténébreuses? Provoquez la formation libre et au grand jour d'autres associations. Que l'âme capital, objet de tant de malédictions de la part du travail, appelle hardiment celui-ci à une controverse publique!

La Chambre des députés en accusation de la Haute-Cour de justice, s'est réunie lundi. Cette séance qui a duré plus de trois heures, a été presque entièrement consacrée à l'audition du rapport des députés accusés, du ministère public. C'est M. de Cassagnac, général Dumas, Lassus, qui ont parlé.

Aujourd'hui, grâce aux détails donnés par M. le ministre de l'intérieur en réponse aux questions de M. Jules Ferry, le public sait que la variole n'a point, ainsi qu'on l'avait dit, envahi la prison de Sainte-Pélagie; depuis le 1^{er} janvier, il n'y a eu que trois cas; les personnes atteintes ont été immédiatement évacuées sur les hôpitaux et relativement à l'état sanitaire général de Paris, l'état de Sainte-Pélagie est des meilleurs.

Nos lecteurs savent que nous avons salué l'avènement de M. Emile Ollivier au pouvoir, de toutes nos sympathies. Ce n'est pas précisément en l'homme que nous avions confiance, mais en la situation; nous nous disions que lorsque par la seule force des choses, on a eu la chance inouïe de faire capitulera le pouvoir personnel, on ne pouvait pas arriver à la tête du gouvernement pour faire les mêmes choses que ceux qu'on avait chassés devant soi; et qu'après avoir exilé M. Rouher, le vice-empereur, au Sénat, on avait mieux à faire que d'aller soi-même à son banc, et de ne s'y réveiller que pour défendre la même politique.

Nous avons vu que l'argumentation de M. le garde des sceaux, dans la séance du 27 mai est absolument irréprochable au point de vue du droit. L'article 291 du Code pénal est dirigé contre les associations politiques, c'est-à-dire les associations religieuses, littéraires, scientifiques, c'est pour atteindre plus sûrement les associations politiques. Le ministère, en empêchant le comité plébiscitaire de maintenir son organisation, se conforme non seulement à la lettre, mais encore à l'esprit de ce trop fameux article 291.

En résumé, nous sommes pour la liberté des associations politiques, et autres, à la condition de la publicité absolue de leurs agissements, parce qu'elles sont de droit pour tous les citoyens, et aussi parce qu'elles nous paraissent le meilleur et même le seul contre-poids possible aux sociétés secrètes qui désorganisent notre état social, et dont le travail de termites peut, un beau jour, et au moment où l'on s'y attend le moins, produire un écroulement universel.

Le Sénat a tenu hier une courte séance dans laquelle il a reçu communication des projets de loi sur les décrets de prison et sur la détention des matières explosives.

Quant à ce qui concerne l'hospice des incurables, les faits ont été étrangement changés ainsi qu'il résulte de la statistique suivante, communiquée à la Chambre par M. Chevandier de Valdrôme:

Non pas que nous prétendions que la politique présente est identique à celle d'il y a six mois; nous reconnaissons qu'un grand pas a été fait depuis le commencement de 1870. Le plébiscite du 8 mai, le plus grand événement du règne de Napoléon III est, qu'on le veuille ou non, le point de départ d'une ère nouvelle. Seulement nous trouvons, et nous le déclarons avec une entière franchise, que M. Emile Ollivier n'est pas à la hauteur de sa propre situation et surtout de la situation des esprits en France. Il y a eu une évolution de l'opinion conservatrice que M. le garde des sceaux n'a pas, suivant nous, suffisamment comprise: car s'il l'avait comprise, il ne s'en serait pas assez osé pour se mettre en travers.

Qu'est-ce qu'un Etat si ce n'est une vaste association politique: la question est de savoir si la grande association politique qu'on appelle l'Etat, doit absorber et détruire toutes les autres; ou si elle doit être leur lien, leur servir de balance et rétablir entre elles l'équilibre. Pour ce qui nous concerne, nous adoptons la dernière de ces solutions. Nous sommes pour les associations politiques; à une seule condition, c'est qu'elles agissent au grand jour. Une association politique qui aurait quelque chose à cacher, cesserait à nos yeux d'avoir droit à la liberté et mériterait d'être poursuivie comme ennemie de la société.

ÉTIENNE MOUTTET.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

M. le baron de Veauce a présenté l'amendement suivant au contre-projet de la proposition de loi proposée par M. Cochery, portant modification de l'impôt sur les valeurs mobilières: Art. 1^{er}. — A partir du 1^{er} janvier 1873, les quatre contributions directes sur le revenu (l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt personnel et mobilier et l'impôt des patentes) seront transformées en un seul impôt, direct sur le revenu, dont la quotité sera déterminée annuellement par le Corps législatif.

Il est question d'un voyage que ferait en Allemagne, Napoléon III, après sa visite au camp de Châlons. Napoléon III ira-t-il probablement à Bude, mais il n'y séjournerait que 24 ou 48 heures.

M. Adolphe Ollivier, frère du garde des Sceaux, est de retour depuis Madrid; il avait été chargé, en son nom, d'une mission confidentielle auprès du gouvernement espagnol.

M. l'amiral Rigault de Genouilly a donné à la commission du budget les détails les plus précis sur la flotte de guerre française. Il paraît que jamais notre flotte n'a été en meilleur état qu'aujourd'hui, ni plus prête à prendre la mer au premier signal.

Le général Fleury, profitant de l'absence de l'empereur Alexandre, a résolu de faire un voyage d'exploration dans quelques provinces russes; l'ambassadeur se rendra d'abord à Moscou, où il arrivera dans les premiers jours du mois de juin; ensuite il fera une excursion dans la Russie méridionale, et peut-être au Caucase.

L'impératrice vient de faire don à la République de Colomb d'une statue, représentant Christophe Colomb. Cette statue est déjà parvenue à destination.

Les 6^e et 7^e arrondissements, dans une périmètre desquels est situé l'hospice des incurables, sont, poursuit le ministre, ceux qui sont le moins atteints par la maladie.

Cette évolution de l'opinion conservatrice, nous la précisons en quelques mots. Après s'être reposés pendant dix-huit ans sur le gouvernement impérial,

On redoute des associations politiques agissant en pleine lumière et on ne voit

Quant au chiffre total des malades dans Paris, il doit avoir été de 7 à 8,000, autant que les documents recueillis, avec le plus d'exactitude possible, permettent de le croire.

de la gare, encore toute nouvelle, du chemin de fer de Saint-Germain.

publique: de nouveaux règlements, qui facilitaient aux navires étrangers l'entrée du port de San-Pedro avaient donné plus d'activité au commerce et à l'industrie et augmenté par là les revenus de la douane; plusieurs concessions de mines encore exploitées à des compagnies composées de riches capitalistes et d'ingénieurs intelligents avaient ouvert, au sein même du pays, de nouvelles sources de richesses.

Le général Frossard, commandant en chef cette année le camp de Châlons, quittera Paris, demain, 2 juin, pour se rendre à son poste. Le Prince Impérial, ne partira pas avant le milieu du mois prochain.

Au surplus, les choses s'étaient passées de même, ou à peu près. Le président de la République et ses ministres, surpris, enchaînés, entraînés, avaient été à leur tour embarqués de force pour l'Europe. Tout cela s'était fait sans trop de tapage; affaire d'habitude. La ville au lever du soleil, offrait le tableau qu'elle présentait tous les jours: la cloche de la cathédrale sonnait toujours l'Angelus; les boutiques s'ouvraient comme à l'ordinaire; le tribunal se réunissait en audience solennelle; les juges tristement le tyran proscrit d'un échec des mêmes malédictions et saluait avec le même lyrisme officiel le nouveau chef de l'Etat.

Le ministre ne juge pas, d'ailleurs, que le soit prudent, ainsi que le désirerait M. Ferry, de provoquer une déclaration

Près de dix millions avaient été consacrés à ces acquisitions. Plus tard, en 1848, lorsque survint cette effroyable crise qui ruina tous les propriétaires obérés de dettes immédiatement exigibles, le notaire intelligent qu'il avait chargé de ses affaires prit sur lui d'affecter à l'achat des maisons à vendre par autorité de justice dans les beaux quartiers tous les fonds qu'il recevait de son lointain client.

Si la reconnaissance d'un peuple se mesurait à sa prospérité, la ville de San-Pedro eût assurément été sur la plus belle de ses places une statue à Manoël comme à don Sébastien.

C'est ainsi encore qu'il avait chargé, pendant les premiers jours de confusion qui suivirent la révolution glorieuse qui l'avait porté au pouvoir, un ancien banquier d'administrer la province même où il avait fait banqueroute.

Le jour du vote, sur quarante et un mille cent dix-sept votants, l'insurgé triomphant obtint quarante mille cinq cent neuf suffrages; le candidat de l'opposition en eut six cent un; Manoël Villergas en eut sept. Exactement le même nombre que son prédécesseur dépossédé. C'était le parti des courtisans du malheur, qui, tout entier avait voté pour lui.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 2 Juin 1870.

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR MM. A. DE PONTMARTIN ET F. BÉCHARD

DEUXIÈME PARTIE.

Il lui avait recommandé de choisir des placements qui fussent des épargnes offertes par la nullité du revenu présent et par la certitude d'une importante plus-value de capital dans un temps donné. Fidèle à ces instructions, son agent avait acheté d'improductifs, mais immenses terrains aux Champs Elysées, dans le faubourg Saint-Honoré et aux alentours

Au commencement de 1849, Fernand possédait dans Paris, au prix où ils s'y payaient alors, pour plus de vingt millions de terrains bâtis ou à bâtir. Deux ans après, cette fortune princière se trouvait encore augmentée par des acquisitions nouvelles, et son notaire, qui commençait à suspendre ses achats, avait en réserve, outre ces richesses immobilières, des capitaux considérables déposés à la Banque au nom de son client.

C'est ainsi que, sur la recommandation d'une maîtresse du banquier-ministre Salomon, il avait envoyé comme ambassadeur aux Etats-Unis un très-aimable homme, beau diseur de rien, la coqueluche des élégants de San-Pedro, où ce joli garçon était venu se fixer depuis huit ou dix mois à peine; parfait gentleman de langage, de laçon et d'esprit, vrai type de diplomate ou de jeune premier! Hélas! trop juste épithète! Le ministre de don Manoël Villergas ne put jamais franchir le seuil de la Maison-Blanche... Dès son arrivée à Washington, toute la ville avait reconnu dans le

neuve ambassadeur un ténor siffié de New-York. C'est ainsi encore qu'il avait chargé, pendant les premiers jours de confusion qui suivirent la révolution glorieuse qui l'avait porté au pouvoir, un ancien banquier d'administrer la province même où il avait fait banqueroute.

Fernand ne pouvait voir sans un vil plaisir un bouleversement qui contrariait en même temps ses affections et ses intérêts. Toutefois, sans l'approuver et surtout sans y adhérer, sa raison lui refusait des arguments pour le combattre. Ce que le peuple avait fait en faveur de don Manoël Villergas, il est évident qu'il